

**TRAVAUX SOUS TENSION BASSE TENSION  
RECYCLAGE  
SUR LES OUVRAGES DU TYPE EMERGENCE**

**"PU 191"**

Cette action de recyclage constitue un des modules complémentaires du cursus TST en vigueur qui dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST a pour but de contribuer au maintien des compétences et du professionnalisme des opérateurs TST intervenant sur les ouvrages du type EMERGENCE.

### Population concernée

Ce recyclage TST basse tension s'adresse aux opérateurs électriciens pratiquant les TST dans le cadre de la recommandation BT du Comité des TST sur les ouvrages du type EMERGENCE.  
Ce recyclage a pour but de permettre à du personnel électricien pratiquant les travaux sous tension sur les ouvrages du type EMERGENCE de détecter et corriger leurs éventuels écarts par rapport à la réglementation en vigueur et ainsi remettre à niveau leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leur professionnalisme.

### Prérequis

L'ensemble des pré-requis ci-dessous est demandé pour suivre cette formation. Ils seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- **Etre habilité T** sur les ouvrages du type **EMERGENCE** conformément à la réglementation UTE C 18-510-1 en pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT du Comité des Travaux Sous Tension,
- ou**
- **Avoir été habilité T** dans le domaine des ouvrages du type **EMERGENCE** et ayant eu une **interruption de pratique** des TST BT comprise **entre 6 mois et 2 ans** (la présentation du titre d'habilitation conditionnera l'accès au module de recyclage dans le type d'ouvrage concerné),
- +**
- **Avoir suivi** le module spécifique TST BT **EMERGENCE**. La présentation de l'**attestation de formation initiale TST EMERGENCE** et d'un carnet de suivi de l'activité **permettra de s'assurer du respect de cette exigence.**
- +**
- **Avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail,**
- +**
- **Etre en possession** des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

### Contenu de l'action de la formation

**Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-contre :**

#### Partie théorique

- Apport sur la réglementation en vigueur : UTE C 18-510-1, CET TST BT, Fiches Techniques TST BT, ...
- Apport sur l'identification et l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).
- Sensibilisation à l'accidentologie TST du domaine concerné.

#### Partie pratique

Le stagiaire devra effectuer l'exercice d'application contenant les opérations suivantes :

- **Confection d'une extrémité de câble 150<sup>2</sup> sous tension et connexion sur une émergence (GFC).**

**La maîtrise de l'ensemble des thèmes pratiques concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.**

**Le recyclage au périmètre d'un module de formation initiale spécifique inclut également le recyclage au périmètre du module de BASE.**

**Objectifs de l'action de formation**

A l'issue de ce module de recyclage, le stagiaire sera capable de repositionner ses compétences dans les domaines de :

- **Identifier** les ouvrages du type **EMERGENCE**,
- **Connaître** les procédures d'accès à ces types d'ouvrages,
- **Préparer** et **valider** un processus opératoire,
- **Vérifier** l'état de **stabilité électrique et mécanique** des ouvrages du type **EMERGENCE**,
- **Identifier** les circuits d'électrification / court-circuit et mettre en œuvre les moyens **pour se prémunir de ces risques**,
- **Réaliser** des travaux sur les ouvrages du type **EMERGENCE**,
- **Détecter** des **éventuels écarts** par rapport à l'application de la réglementation en vigueur,
- **Connaître** ses responsabilités au sein de l'équipe de travail,
- **Sensibilisation** à l'accidentologie TST du domaine concerné,
- **Identifier** l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de Travail Sous Tension),
- **Identifier** et **gérer** dans le cadre de ses activités, tous les éléments qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique...),
- **Rendre** compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

**Démarche pédagogique**

Elle s'appuiera sur des thèmes intégrant des :

- Mises en situation sous tension proches de la réalité du terrain,
- Démarches participatives intégrant des parties d'analyse, réflexion et de mesure des éventuels écarts entre les préparations et les réalisations.

**Modalités de suivi qualitatif**

Pendant toute la durée de la formation, le stagiaire sera suivi et évalué d'une manière formative (grille d'évaluation TST BT) par le formateur du site agréé par le Comité des Travaux Sous Tension sur la mise en œuvre des méthodes de Travail Sous Tension lors de l'ensemble des thèmes pratiques. Une **évaluation théorique** qui portera également sur la connaissance des procédures déclinées dans les textes réglementaires (CET TST BT, UTE C 18-510-1, FT TST BT) sera réalisée en fin de formation.

A l'issue de la formation et en fonction des évaluations, **l'organisme de formation agréé** par le Comité des Travaux Sous Tension, **sur avis du formateur délivrera en conséquence à l'employeur du participant l'appréciation motivée qui en découle sur le professionnalisme de l'opérateur dans le type d'ouvrage visé par le recyclage.**

**Cette appréciation motivée déclinera l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension sur les ouvrages du type EMERGENCE.**

A la vue d'une **appréciation d'aptitude positive**, l'employeur du stagiaire pourra maintenir son habilitation d'indice T sur les ouvrages du type EMERGENCE.

**Dans le cas d'une appréciation négative l'employeur ne pourra pas maintenir l'habilitation d'indice T dans ce domaine à son personnel.**

**Documents**

En fin de formation, des documents pédagogiques sur les thèmes abordés pendant la formation sont remis aux stagiaires

**Recyclage en nos locaux**

**Deux sites géographiques : DONCHERY** (Ardennes), **MERIGNAC** (Gironde)

**Moyens mis à la disposition des stagiaires** : salle de cours dotée de supports pédagogiques, atelier équipé d'installations pédagogiques permettant la réalisation des thèmes pratiques, matériels consommables nécessaires aux travaux pratiques, outillage mis à disposition par nos soins, déjeuners compris.

**Recyclage en externe**

Possible suivant les modalités définies et précisées dans le cursus du Comité des TST.

Cette action donnera lieu à la rédaction d'un cahier des charges par le centre de formation agréé par le CTST.

**Durée**

**2 jours (14h)**

**Composition du groupe**

**8 stagiaires au maximum**

**Dotation des stagiaires "Equipements Protections individuelles "**

Vêtement de travail adapté aux travaux sous tension, chaussures de sécurité, gants de travail, gants isolants + surgants ou gants composites, casque adapté équipé d'un écran facial.